



Présence Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: info@pbi-belgium.org
<https://pbi-belgium.org/>
BNP Fortis: BE07 0011 0164 5366

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436



N° 128

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 15 euros - Cotisation de membre effectif : 20 euros

Editorial

Nous vous annonçons en mars dernier qu'à partir du 1^{er} avril 2019, les dons effectués à PBI via Oxfam et déductibles fiscalement ne seraient plus possibles. En réaction à cette nouvelle, beaucoup parmi vous semblent s'être empressés de faire un ultime versement par ce biais -là au profit de notre organisation. D'après nos renseignements bancaires, vos dons via Oxfam pour le seul premier trimestre de l'année 2019 correspondraient presque à ceux de toute l'année antérieure. Aussi soyez-en chaleureusement remerciés. Cet argent que vous nous versez sert à financer le maintien d'observateurs internationaux sur le terrain et contribue ainsi au maintien de la paix et au respect des droits humains.

Comme nous sommes toujours en train d'explorer des solutions de remplacement, nous ne pouvons toujours pas vous dévoiler les possibilités d'appui financier que nous comptons mettre à votre disposition pour vous permettre de soutenir les projets de notre organisation tout en profitant de la déduction fiscale. Il va de soi que nous vous tiendrons informés du résultat de nos démarches le plus tôt possible, mais cela risque de prendre encore un certain temps. En attendant, rappelons-le, il n'y a pas de changement pour celles et ceux d'entre vous qui souhaitent verser directement de l'argent sur un des comptes de PBI-Belgium sans passer par une organisation sœur. Il vous est toujours loisible de le faire, de préférence sur le compte BNP Fortis BE07 0011 0164 5366.

Pour le reste, dans ce numéro, nous vous livrons, comme d'habitude, plusieurs articles représentatifs de la situation des droits humains dans des pays où PBI assume des missions d'observation internationale. Si nous n'avons pas cette fois de texte en français ou en néerlandais qui traite du Kenya et du Honduras, deux textes au moins abordent des cas d'injustices révoltantes commises à l'encontre de simples citoyens ou de défenseurs des droits humains, l'un au Mexique et l'autre en Colombie. Ces histoires personnelles ou familiales, aussi dramatiques soient-elles, n'en demeurent pas moins édifiantes car elles montrent que les victimes ou leurs proches ne cessent de dénoncer les faits et continuent leur lutte pour la paix et la justice. Des leçons de courage en quelque sorte...

Au sommaire

Mexique

La militarisation de la sécurité publique, une menace pour les droits humains : affaire Alvarado

Page 2

Nouveau rapport sur les mécanismes de protection des défenseurs de droits humains et des journalistes

Page 3

Guatemala

Crise politique et institutionnelle : le bras de fer entre le gouvernement et la CICIG

Page 4

Jessica García revient sur son année passée comme observatrice

Page 5

Colombia

David Ravelo : Zelfs de gevangenis kreeg hem niet stil.

Page 6



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Mexique

La militarisation de la sécurité publique, une menace pour les droits humains : affaire Alvarado

Dans un contexte de débats intenses et de manifestations au sujet de la création d'une Garde nationale pour assurer la sécurité publique, la Cour Interaméricaine des Droits Humains (CoIDH) a publié le 28 novembre 2018 sa décision dans l'affaire Alvarado, un cas emblématique de disparitions forcées causées par le contexte de militarisation. Les disparitions avaient eu lieu en 2009 dans l'État de Chihuahua, au Nord du Mexique. La tragique histoire des Alvarado résume à elle seule plusieurs des problématiques les plus aigües auxquelles fait face le pays actuellement : les disparitions forcées, les déplacements forcés, l'impunité et la militarisation.

La disparition de trois membres d'une même famille pendant l'Opération Conjointe Chihuahua

Les faits remontent à 2009. Ils se déroulent dans le cadre de ce que l'ancien président du Mexique, Felipe Calderón, avait nommé la « guerre contre le narcotrafic », qu'il a initiée en 2006. Cette « guerre », en réalité une stratégie de sécurité publique, favorise la participation des forces armées, c'est-à-dire de l'armée nationale, dans les activités de sécurité publique. C'est ainsi qu'a été mise en place, à partir du mois de mars 2008, l'Opération conjointe Chihuahua, un déploiement de 2 000 militaires et d'éléments de la police fédérale (équivalent de la police nationale en France) dans l'État de Chihuahua (Nord du Mexique). Loin de parvenir à éradiquer la violence, cette opération a été marquée par une augmentation du nombre d'homicides et de violations des droits humains dans la région. L'affaire Alvarado l'illustre de façon tragique : en décembre 2009, trois membres d'une même famille, Nitza Paola Alvarado Espinoza, José Ángel Alvarado Herrera y Rocío Irene Alvarado Reyes, ont été arrêtés arbitrairement par des militaires. On ne les a plus jamais revus.

Huit ans de lutte pour la vérité et la justice

Depuis lors, les proches des cousins Alvarado ont lutté sans cesse pour savoir ce qu'il était advenu à leurs proches et exiger justice. La représentation juridique de cette affaire a été prise en charge par le Centre des droits humains Paso del Norte (*Centro de Derechos Humanos Paso del Norte*) et le Centre des droits des femmes de Chihuahua (CEDEHM), ainsi que par les organisations COSYDDHAC (*Comisión y Solidaridad y Defensa de los Derechos Humanos*) y MEXENEX (*Mexicanos en el Exilio*). Ensemble, ils ont décidé d'aller jusqu'à la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, car l'État mexicain n'avait alors, en 2016, pas suivi les recommandations émises par la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme.

#FueElEjercito : c'était l'armée

Dans sa décision du 28 novembre 2018, la Cour reconnaît la responsabilité de l'armée mexicaine dans la disparition des trois cousins, ainsi que la responsabilité de l'État mexicain pour manquement dans l'enquête. La Cour établit en particulier que l'État mexicain a permis que l'affaire soit orientée vers la juridiction militaire et non civile, ce qui est considéré comme grave, compte tenu du fait que, selon la Cour, « le contexte avéré d'im-

punité au Mexique dans ce type de cas montre un manque de contrôle de ce genre d'opérations auxquelles participe l'armée ». La Cour établit également l'existence d'un retard injustifié dans la réalisation de l'enquête. La Cour a édicté dans sa décision un certain nombre de mesures de réparation, entre autres, la recherche de la vérité sur le sort des trois cousin(e)s, Nitza, Rocío y José Ángel Alvarado ; la sanction des responsables de leur disparition ; l'organisation d'un événement pour énoncer, publiquement et au niveau international, les responsabilités dans ce cas, et ce en présence de représentants de la SEDENA, l'armée mexicaine ; la réparation des dommages subis par les proches des victimes dans leurs projets de vie ; et la mise en place de conditions propices au retour des proches des victimes qui ont été forcés de se déplacer de leur lieu de vie, ainsi que l'indemnisation des dommages subis.



Protestation des proches de la famille Alvarado portant les photos des cousin(e)s disparu(e)s

Menaces, harcèlement et violences

Tant les proches des victimes que les avocats de l'affaire Alvarado ont été victimes de harcèlement, de menaces et de violences – jusqu'à l'assassinat. Nombre d'entre eux ont dû quitter leur lieu de résidence et plusieurs ont demandé – et obtenu – l'asile politique aux États-Unis. À plusieurs reprises, la Cour interaméricaine a édicté des mesures de protection en faveur des trois cousin(e)s, de 34 proches des victimes et de l'un de leurs représentants juridiques. Malgré les risques, proches et avocats ont poursuivi leur travail jusqu'à la décision de



justice finale de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme.

Une critique forte des stratégies de militarisation comme moyen de lutte contre la violence

La décision de la Cour sonne comme un avertissement alors que le Mexique met en place, sur décision du président Andrés Manuel López Obrador, une Garde nationale dont les membres seront l'armée et les corps de police. De nombreuses situations similaires à celle des cousins Alvarado ont été rapportées dans le pays. La société civile mexicaine, les organisations internationales et les ONG internationales ont toutes lancé des avertissements sur les risques que représentent la militarisation et donc l'inclusion de l'armée dans les stratégies de lutte contre le crime organisé sur le territoire national. A ce sujet, le Centre des droits humains *Paso del Norte* et plusieurs organisations de la société civile ont présenté en 2018 à la Cour Pénale Internationale (CPI) une communication sur la possible commission de crimes de lèse-humanité dans l'État de Chihuahua dans le cadre de

l'Opération conjointe Chihuahua entre 2008-2010 – précisément l'époque à laquelle eut lieu la disparition forcée des cousins Alvarado.

Un appel à mettre fin à la violence et à garantir le droit à défendre les droits humains

Le nombre des disparitions forcées au Mexique reste extrêmement préoccupant : le gouvernement a reconnu, début février 2019, que 40 000 personnes avaient disparu dans le pays et a parlé de « crise humanitaire » au sujet des violations des droits humains. La quasi-totalité de ces affaires reste impunie. PBI appelle les autorités à prendre toutes les mesures permettant de garantir le respect des droits humains et l'accès à la vérité et à la justice. PBI rappelle également que la défense des droits humains reste une activité à haut risque au Mexique, comme l'illustre la situation des proches et avocats de l'affaire Alvarado, et appelle les autorités mexicaines à assumer leurs responsabilités pour garantir leur sécurité et protection, afin qu'elles et ils puissent réaliser leur travail légitime en toute sécurité.

Article de PBI-Mexique

Nouveau rapport sur les mécanismes de protection des défenseurs de droits humains et des journalistes

En mars 2019, PBI-Mexique et le Bureau de Washington sur l'Amérique latine (WOLA) ont publié un rapport sur la protection et l'accès à la justice pour les défenseur(e)s des droits humains et les journalistes au Mexique. Le rapport souligne les lacunes des institutions compétentes responsables des mesures de protection et formule des recommandations en vue de leur amélioration.

Le Mexique est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les défenseur(e)s des droits humains (DDH) et les journalistes. Rien qu'au cours des trois premiers mois de cette année, au moins 12 DDH et journalistes ont été tués. Tout au long de sa campagne présidentielle, Andrés Manuel López Obrador a promis de lutter contre la corruption et l'insécurité dans le pays et d'assurer le maintien de la paix. Cela suppose donc que des mesures soient prises concernant la sécurité des DDH et des journalistes.

Un mécanisme de protection des défenseurs-ses des droits humains inefficace

En novembre 2012, un mécanisme national de protection des DDH et des journalistes (*Mecanismo de Protección para Personas Defensoras de Derechos Humanos y Periodistas*) a vu le jour au Mexique. Les mesures de protection prescrites par le mécanisme comprennent l'escorte policière, l'installation de caméras de sécurité au sein des maisons et des bureaux, la fourniture de gilets pare-balles et de téléphones par satellite pour les DDH, les journalistes et les organisations de défense des droits humains. Selon PBI et WOLA, ce mécanisme de protection n'a pas été mis en œuvre de manière adéquate jusqu'à présent. "Le mécanisme peut difficilement combler ses lacunes avec son budget et ses effectifs actuels. Une première mesure à prendre de la part du gouvernement mexicain serait de lui octroyer des fonds supplémentaires", explique Hannah Matthews, coordinatrice de la Communication chez PBI-Mexique. Le rapport de PBI et de WOLA souligne également l'impunité qui prévaut pour les crimes contre les DDH et l'inaction des autorités mexicaines. Pour 39% des cas relevant de la compétence de l'Agence nationale de protection, ce sont les autorités elles-mêmes qui sont responsables des violences contre les DDH.

Recommandations de PBI et WOLA

Dans leur rapport, PBI et WOLA émettent des recommandations sur la façon dont le président López Obrador et son gouvernement peuvent mettre fin à cette vague de violences contre les DDH et les journalistes au Mexique. Il exhorte, entre autres, le gouvernement à reconnaître le rôle majeur de ces derniers dans un Mexique démocratique, à rendre compte de l'efficacité des mesures de protection prises à leur rencontre et à promouvoir la coopération entre les divers acteurs locaux et nationaux.



Guatemala

Crise politique et institutionnelle : le bras de fer entre le gouvernement et la CICIG

La fin de l'année 2018 aura été l'occasion de célébrer le 20e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseur(e)s des droits humains et le 70e anniversaire de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme. L'année 2019 aurait également pu démarrer sous de favorables auspices, avec les 20 ans de la signature de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), relative aux droits des peuples autochtones et tribaux dans les pays indépendants. Cette convention juridiquement contraignante est à ce jour ratifiée par 23 pays dont le Guatemala. Pourtant, en ce début d'année, le gouvernement guatémaltèque et son Président Jimmy Morales semblent avoir décidé de prendre un tout autre chemin.

Le 7 janvier 2019, la ministre des affaires étrangères guatémaltèque, Sandra Jovel, a annoncé lors d'une réunion au siège de l'ONU à New York, la fin du mandat de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG). Cet événement a marqué l'apogée d'une crise institutionnelle en gestation depuis 2017.

Pour rappel, le Guatemala a créé il y a plus de 10 ans une Commission contre l'Impunité et la Corruption. Néanmoins la structure étatique étant encore gangrenée par des réseaux, légaux comme illégaux, faisant obstacle à la justice, le gouvernement de l'époque avait sollicité l'aide des Nations-Unies. C'est ainsi qu'en 2006, sous le mandat d'Oscar Berger, a été créée la CICIG, organisme autonome travaillant en coopération avec le Ministère Public (MP). Ensemble, les deux institutions ont participé au démantèlement de plusieurs réseaux de corruption au sein des forces de police et de l'appareil juridique, entre autres.

En 2015, le Président alors au pouvoir, Otto Pérez Molina, fut poursuivi pour financement électoral illicite et finalement incarcéré grâce au travail conjoint de la CICIG et du MP. L'actuel chef d'État, Jimmy Morales, a à son tour fait l'objet d'une enquête, alors même qu'il avait mené sa campagne électorale en dénonçant la cor-

ruption. Furieux de cet épisode, il a entamé une intense campagne de diffamation et de boycott de la CICIG.

A partir d'août 2017, la crise s'est accentuée, sans qu'on en connaisse toujours aujourd'hui le dénouement.



Iván Velásquez, directeur de la CICIG

A plusieurs reprises, des membres de la CICIG, dont son directeur, Iván Velásquez ou encore Ylen Osario, un de ses enquêteurs, se sont vus menacés d'expulsion, interdits de visas ou privés d'entrée sur le territoire. Malgré les protestations internes et les critiques internationales, la CICIG, accusée par l'exécutif guatémaltèque d'outrepasser son mandat au détriment de la souveraineté nationale, a été expulsée du pays le 7 janvier dernier, 9 mois avant la fin de son mandat. Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, y a vu « un signe de

plus de la rupture progressive de l'ordre institutionnel et de l'État de droit ».

Plusieurs recours ont été immédiatement déposés devant la Cour Constitutionnelle, instance de justice suprême au Guatemala, qui a décidé le 9 janvier dernier de suspendre la décision de Jimmy Morales. Cette résolution a finalement permis le retour de la CICIG au Guatemala et la reprise de son travail d'investigation, malgré la persistance de « situations de risques et d'absence de protection causées par les décisions gouvernementales » a affirmé Matías Ponce, porte-parole de la CICIG. Affaire à suivre.

Lucie Costamagna

L'indépendance des archives historiques de la police menacée

Lors d'une conférence de presse le 27 mai dernier, le ministre de l'Intérieur, Enrique Degenhart, a clairement indiqué avoir l'intention que le ministère de l'Intérieur prenne le contrôle des archives de la police. Le fait que Degenhart fasse ces déclarations à ce moment précis ne peut être une coïncidence : l'accord qui place les archives de la police sous l'autorité du ministère de la Culture et du Sport est échu fin mai et doit être renouvelé. Cet accord semble aujourd'hui en danger.

Edison Lanza, rapporteur de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme sur la liberté d'expression, a répondu sur Twitter aux déclarations faites par le ministre de l'Intérieur : "Les archives contiennent des preuves de violations graves des droits humains commises, par exemple, par la police nationale guatémaltèque. Elles doivent être accessibles au grand public et échapper au contrôle des autorités impliquées dans ces violations.

Article de PBI-Suisse





Guatemala

Jessica García revient sur son année passée comme observatrice

De retour de sa mission d'un an au sein de l'équipe de PBI-Guatemala, Jessica García soutient désormais le travail de sensibilisation de PBI en Suisse. Dans le témoignage qu'elle livre sur son année passée au Guatemala, elle nous parle, entre autres choses, de l'importance d'accompagner les défenseurs des droits humains.

Mon année en tant qu'observatrice des droits humains avec PBI-Guatemala a été intense et marquée par des rencontres passionnantes avec des personnes engagées. Au cours des premiers mois, j'ai été submergée par la quantité d'informations que j'ai dû recueillir. Apprivoiser le contexte politique, découvrir les diverses organisations ainsi que leur travail de résistance et s'adapter à un nouveau contexte sécuritaire comptaient parmi les défis à relever.

Formation interne et échange avec des experts

J'ai été surprise en bien par certains aspects du travail avec PBI, notamment, les cours de formation interne sur le comportement sécuritaire à adopter au quotidien, la cybersécurité et la prise de décision par consensus, ainsi que les occasions d'échange sur la situation politique au Guatemala. Par exemple, j'ai trouvé super le concept des "cenas de coyuntura", des repas où nous invitons des experts bien informés pour discuter de la situation politique actuelle et le contexte historique du Guatemala. J'ai également trouvé les "sesiones de salud mental" bimensuelles tout aussi enrichissantes et importantes. Au cours de ces séances, nous avons l'occasion de nous confier à une professionnelle, notamment au niveau des défis entourant notre travail, et d'être ainsi soutenu(e) psychologiquement par cette dernière.

L'importance du soutien moral

Plusieurs défenseur(e)s des droits humains (DDH) nous ont confié à quel point le soutien de PBI était important pour elles et eux. En plus du soutien sécuritaire que nous leur fournissons grâce à l'accompagnement physique, le soutien moral occupe aussi une place importante. On entend souvent les DDH nous dire : "Grâce au travail de PBI, je ne me sens pas seul(e) dans ma lutte". Ce sont des mots qui m'ont touchée et motivée, parce que ces activistes, et leur famille, sont soumis à de grands risques dans leur lutte pour la justice. La confiance que ces derniers ont en PBI et la façon dont cette relation perdure depuis la mise en place du projet au Guatemala en 1983 m'ont beaucoup impressionnée.



La volontaire Jessica Garcia dans son travail d'observatrice lors d'une manifestation

Préoccupation pour l'avenir du Guatemala

Début janvier, le Président Jimmy Morales a aboli la Commission internationale contre l'impunité (Comisión Internacional contra la Impunidad - Cicig) mise en place par un traité commun entre le Guatemala et les Nations Unies. Morales a ignoré plusieurs décisions de la Cour constitutionnelle, qui voulait empêcher l'abolition de cette commission. Le principe de l'État de droit n'est plus vraiment pris en compte. La grande majorité au parlement et au gouvernement prône des lois qui favorisent l'impunité et restreignent massivement les droits de la société civile. Les élections de juin 2019 nous laissent peu d'espoir.

Malgré les moments parfois difficiles, je suis réellement reconnaissante pour les expériences et les rencontres que j'ai pu vivre au Guatemala. Certains de mes coéquipiers sont également devenus de bons amis avec qui je resterai en contact toute ma vie.

Jessica García

Les projets de PBI recrutent régulièrement des volontaires

PBI maintient actuellement des équipes d'observateurs internationaux au Guatemala, au Mexique, au Honduras, en Colombie et au Kenya. Si vous désirez vous engager dans l'une de ces équipes ou avoir des informations en vue d'un engagement éventuel, prenez contact avec l'un de ces projets ou, mieux encore, avec l'antenne belge de PBI, par exemple via notre adresse électronique : info@pbi-belgium.org



Colombia

David Ravelo : Zelfs de gevangenis kreeg hem niet stil.

Mensenrechtenverdediger David Ravelo zat 7 jaar in de gevangenis voor een misdrijf die hij nooit gepleegd heeft. Het is ondertussen meer dan 11 jaar geleden dat hij gearresteerd werd, hoog tijd om eens terug te blikken.

De aanklacht tegen David Ravelo kwam in 2008 terwijl ex-commandant Mario Jaimes Mejía ‘El Panadero’ van de paramilitaire groep Autodefensas Unidas de Santander y Cesar in de Itagüí gevangenis zijn straf uitzat voor deelname aan de moord op 7 mensen en de verdwijning van 25 mensen in het noordoosten van Barrancabermeja op 16 mei 1998. Deze gebeurtenis was het begin van de paramilitaire overname van de oliestad. David Ravelo was op dat moment woordvoerder van de Regionale Corporatie voor de Verdediging van Mensenrechten (CREDHOS) en een bekend figuur in Barrancabermeja. Hij sprak zich publiekelijk uit tegen de gebeurtenissen van 16 mei.

Vandaag zit David Ravelo onderuitgezakt op de bank van het kantoor van PBI in Barrancabermeja en vertelt over zijn ervaringen. “Ze hadden al vaker geprobeerd om van me af te komen,” vertelt hij. David is getuige geweest van de meest bloederige jaren van de oorlog in Barrancabermeja, de belangrijkste oliestad van Colombia. Vanaf 1993 zat hij al 3 jaar in de gevangenis na beschuldiging van opstand, maar later werd hij vrijgesproken vanwege willekeurige gevangenneming. Vanaf het jaar 2000 begonnen David Ravelo en de andere bestuursleden van CREDHOS – een organisatie die zich inzet voor de rechten van boeren in de regio Magdalena Medio – doodsb bedreigingen te krijgen van paramilitairen. In 2005 moest David Ravelo vluchten vanwege de aanhoudende bedreigingen en in 2006 werd door de paramilitairen een plan voorbereid om David de vermoorden. “Vanwege de nationale en internationale begeleiding die ik had, besloten deze mannen om me niet fysiek te vermoorden. In plaats daarvan zouden ze me juridisch vermoorden.”

In 2008 zag ‘El Panadero’ zijn kans schoon. De wet van Vrede en Recht in Colombia (Wet 975, 2005) stond veroordeelde paramilitairen toe om eerder de gevangenis te verlaten als zij openlijk zouden vertellen over de misdrijven die ze hadden gepleegd. Toen ‘El Panadero’ voor het Hoge Tribunaal van Vrede en Recht in Medellín verscheen, besloot hij echter om niet zijn eigen misdrijf op te biechten maar om David Ravelo aan te klagen voor het plannen van de moord op een ambtenaar in 1991. Het enige ‘bewijs’ dat hij hiervoor had was de getuigenis van een andere paramilitair die hij had ontmoet in de gevangenis. Al snel kwam er een andere getuigenis bij van Anti-Terrorisme Aanklager William Pacheco, voormalig politiemanager en veroordeeld voor banden met paramilitaire groeperingen.

Er waren maar 2 (tegenstrijdige) getuigenissen die de aanklacht ondersteunden en wel 30 getuigenissen tegen de

aanklacht, maar toch werd David Ravelo in 2010 veroordeeld tot 18 jaar gevangenis. David herinnert het zich nog goed. “Ik was thuis en werd gebeld door het secretariaat van CREDHOS. Ze zeiden dat er bij het kantoor mensen van het Criminele Onderzoekskantoor op me wachtten. Toen ik aankwam werd ik opgepakt en meegenomen.”

Op 14 september 2010 komt David Ravelo aan in de gevangenis in Bogotá, waar hij uiteindelijk 5 jaar zal blijven



tot zijn overplaatsing naar de gevangenis in Barrancabermeja. David zit echter niet stil. In de gevangenis komt hij op voor de bescherming van de rechten van de gevangenen. Hij voert campagne met posters en speeches en organiseert een hongerstaking met 200 gevangenen om respect af te dwingen van de gevangenisbewaarders. “Dit was mijn manier om met de situatie om te gaan. Ik bood weerstand door op te komen voor de rechten van de gevangenen en hun families. Ik ging eigenlijk gewoon door met mijn werk als mensenrechtenverdediger. Ik voelde me niet opgesloten.”

Ondertussen ging de juridische strijd voor vrijlating door, zonder succes. Na een nieuwe tegenslag in de rechtbank van Santander in 2013, besloten de advocaten van David Ravelo om naar de Inter-Amerikaanse Commissie van Mensenrechten (IACHR) te stappen. In 2016 wordt in Colombia het vredesakkoord getekend, terwijl David nog steeds achter slot en grendel zit. Als onderdeel van het vredesakkoord wordt een speciaal rechtssysteem opgezet voor misdaden in oorlogstijd, de Jurisdicte voor Vrede (JEP). Zijn zaak komt voor de JEP en er wordt besloten tot voorwaardelijke vrijlating.

De wereld is veranderd wanneer David Ravelo uit de gevangenis komt. Zijn zoon van 3 jaar is nu een jongeman van 11 die hem uitlegt hoe WhatsApp werkt. Barrancabermeja is een stad met brede straten en hoge gebouwen, en de oudste guerrilla-groep van het land is nu een politieke partij.

‘El Panadero’ heeft ondertussen zijn bijdrage aan de ontvoering en verkrachting van journaliste Jineth Bedoya opgebiecht en zit hiervoor 28 jaar in de gevangenis. Ook loopt er een proces tegen hem vanwege foutieve getuigenis en procedurele fraude. Ook ex Anti Terrorisme Aanklager William Pacheco zit nu in de gevangenis in Bogotá vanwege verdwijning van een jongeman in 1991.

11 jaar na zijn arrestatie is David Ravelo nog steeds actief in de verdediging van mensenrechten. “Ik heb alles al meegemaakt, er is niets wat me nog kan verrassen: de vervolging, bedreigingen, pogingen om me te vermoorden, moeten vluchten, de gevangenis.. Maar ik leef nog. Alles wat ik heb is het leven en ik zal er alles uit halen wat erin zit!”

Diego Lantero & Inge van der Spek

